

Communiqué de presse

CONCOURS DES ASSOCIATIONS

Le tremplin pour booster vos projets

Le Concours des Associations

La Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres a lancé, en mai dernier, un concours destiné à aider les associations de son territoire à réaliser leur projet.

La phase de candidature de cet appel à projets est maintenant terminée.

100 candidatures déposées :

Les 100 projets présentés concernent tous l'un des domaines suivants :

- Santé et vieillissement
- Agriculture et agro-alimentaire
- Économie de l'énergie et environnement
- Logement

Les dates à retenir :

- **Février 2015** : sélection des 8 lauréats du concours par le jury et annonce du résultat le **jeudi 5 février**.
- **Février - mars 2015** : vote des clients sociétaires du Crédit Agricole CMDS afin de décider du classement final.
- **Avril 2015** : annonce du palmarès et remise des prix.

Dotations financières :

Le concours est doté de 25 000 €, ainsi répartis :

- 1^{er} prix : 6 000 €
- 2^{ème} prix : 4 000 €
- 3^{ème} prix : 3 000 €
- 4^{ème} au 6^{ème} prix : 2 000 €
- 7^{ème} et 8^{ème} prix : 1 500 €
- Coup de coeur des salariés Crédit Agricole : 1 500 €
- Coup de coeur des administrateurs Crédit Agricole : 1 500 €

Contact Presse :

Anny BRIZARD - Tél. 05 49 78 61 57 – anny.brizard@ca-cmds.fr

Céline MEUNIER – Tél : 05 49 78 50 51 – celine.meunier@ca-cmds.fr